



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
 DU 13 DÉCEMBRE 2018 À 10 H 30**
 Centre administratif de l'Eurométropole
 Salon Carré
 Convocation du 6 décembre 2018

Membres en exercices : 30 titulaires Membres présents : 16 titulaires
 30 suppléants 8 suppléants

Délibération n°335 du Comité syndical

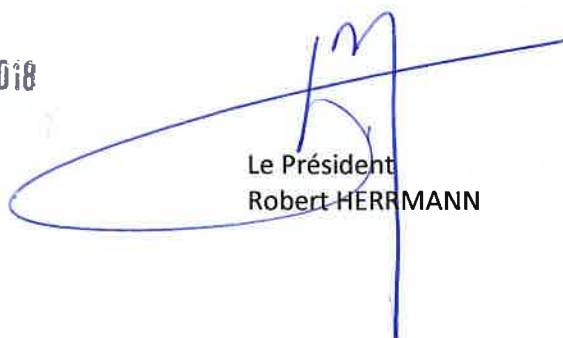
1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 11 octobre 2018

Le procès-verbal du comité syndical du 11 octobre 2018 a été adressé à tous les membres le 17 octobre 2018. Il est soumis à l'approbation.

*Le Comité syndical
 sur proposition du vice-président
 après en avoir délibéré,
 à l'unanimité*

Approuve le procès-verbal du comité syndical du 11 octobre 2018.

Certifié exécutoire compte tenu de :
 La transmission à la Préfecture le **20 DEC. 2018**
 La publication le **20 DEC. 2018**
 Strasbourg, le **20 DEC. 2018**


 Le Président
 Robert HERRMANN

